

688

— 7 —

COMMISSION chargée de l'examen de la proposition de loi de M. Louis Martin, relative à la création des Ministères et Sous-Secrétariats d'État (Amendement N° 24, au budget de l'exercice 1911.)

(Nommée le 18 juin 1912.)

MM.

1^{er} BUREAU : CHARLES-DUPUY.

2^e — Louis MARTIN.

3^e — JÉNOUVRIER.

4^e — JEANNENEY. *Secrétaire*

5^e — CAZENEUVE.

6^e — Raymond LEYGUE.

7^e — HALGAN. *Président*

8^e — VINCENT.

9^e — BESNARD.



4

Séance du 20 Juin 1912

Bureau d'op. M^r. Holgan président
" Jeuneux secrétaire.

Le bureau provisoire est confirmé définitivement dans ses pouvoirs. —
M^r. Louis Martes auteur de l'amendement renvoyé à l'examen de la
Commission en ce qui concerne l'initiative de l'objet précité.

Un échange d'observations a lieu au sujet proposé par M^r. Holgan,
Louis Martes, Cazeneuve, Besnard, Raymond Legger, Vincent et Jeuneux.

Il est décidé que de Louis Martes présidera à une prochaine
séance de la commission un travail on devra examiner les différents
objections faites à sa proposition, et où la difficulté que la rédaction
d'un texte satisfaisant présente, sur ces points. — La commission est
convoquée à penser que la question doit être maintenue à son ordre
du jour et mérite d'être étudiée.

Le Président

Le Secrétaire

Droqueroy